

Oran le ... 01 JUN 2021 ...

A
Mesdames & Messieurs
Les Doyens de Facultés
Mesdames les Directrices d'institut

Objet: A/S ouverture de la session de soumission des nouveaux projets PRFU au titre de l'année 2022.
Pièce jointe : Echéancier

Mesdames, Messieurs

Faisant suite au courrier de la DGEF du MESRS, j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session 2022 pour la soumission de nouveaux projets PRFU, qui s'ouvrira le **06 Juin 2021 jusqu'au 26 Juin 2021**.

A cette effet, je vous prie de bien vouloir aviser les enseignants chercheurs rattachés à votre faculté/institut, afin de préparer leurs canevas de soumission d'un nouveau projet selon le nouveau modèle mis à la disposition des enseignants chercheurs sur le lien de la plate forme PRFU : www.prfu-mesrs.dz et de les faire viser par les instances scientifiques concernés (CS du laboratoire ou CSF/I si le projet n'est pas rattaché à un laboratoire) en vue de leur transmission au VRPG avant le dimanche **27 Juin 2021**.

D'autre part tous les documents relatifs à cette opération sont disponibles en téléchargement via la plate forme PRFU sus mentionnée :

- La circulaire N°06 du 09/09/2019
- Le canevas pour la soumission d'un nouveau projet
- Le guide d'utilisation de la plate forme pour chaque intervenant

N.B : La clef d'inscription vous sera communiquer ultérieurement afin d'être transmise au chercheurs

Veillez agréer, mesdames messieurs, l'expression de mes salutations respectueuses

Le Vice-recteur

Pr. BOUHADJIA Boufik
Vice Recteur Par Intérim de la Formation
de 3ème Cycle L'Habilitation Universitaire
La Recherche Scientifique & la Formation
Supérieure de Post-graduation
Université Oran 1 Anna Ben Bella



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation



**Echéancier relatif à la soumission des nouveaux projets
de recherche formation universitaire « PRFU »
au titre de l'année 2022**

Du 06 au 26 juin 2021

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 27 juin au 03 juillet 2021

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 04 au 08 juillet 2021

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

Du 09 au 15 juillet 2021

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques.

Du 16 juillet au 15 Septembre 2021

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Du 16 au 18 Septembre 2021

- Etablissement des états d'agrément des projets.

Du 19 au 29 Septembre 2021

- Période des recours.

Du 30 Septembre au 30 Octobre 2021

- Expertise des recours